

Dans l'action le 8 octobre !

L La croissance nulle annoncée en août contredit sérieusement le discours gouvernemental. La reprise économique n'est pas au rendez-vous. Au deuxième trimestre de l'année 2015, l'investissement des entreprises a ralenti, la production a stagné, l'emploi précaire a progressé, le pouvoir d'achat a diminué.

Par contre, les groupes du CAC40 ont vu leurs bénéfices augmenter de manière spectaculaire, profitant d'une politique fiscale bienveillante et d'exonérations de cotisations sociales. Celles-ci cumulées aux crédits d'impôts et aux aides publiques sont passées de 4 % en 1990 à plus de 28 % aujourd'hui !

Ainsi 6 milliards d'euros du Crédit Impôt Recherche (CIR) sont détournés par les grandes entreprises pour éviter de payer des impôts en France. Ce dispositif non contrôlé ne permet pas la création d'emploi de chercheurs. De même, la manne du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a explosé de 50 % en un an. C'est 20 milliards d'Euros d'argent publics versés sans aucunes contreparties dont 211 millions aux banques.

Oui, de l'argent il y en a qui devrait servir à relancer l'économie, investir pour l'avenir, augmenter les salaires et les pensions, créer des em-

ploi pour combattre le chômage et améliorer les conditions de travail. La CGT porte ces exigences dans les entreprises et dans le pays, appelle les salariés à agir. Les luttes victorieuses comme sur les salaires, montrent qu'il est possible d'obtenir satisfaction à nos revendications. C'est le coût du capital qui est le véritable problème !

Ne laissons pas mettre en œuvre la réforme territoriale et la métropole du Grand Paris sans intervenir. Cet été, le vote de la loi Notre institue le transfert des compétences des collectivités locales (villes et départements) vers la métropole au 1^{er} janvier 2016. C'est la création de 12 territoires (les Établissements Publics Territoriaux) regroupant communes et intercommunalités vidant de leurs prérogatives les 4 départements de la petite couronne. Le développement de l'industrie et le devenir des services publics sont au cœur des enjeux économiques et de l'emploi en Île-de-France. Logement, transport, environnement, aménagement du territoire nécessitent débat public et intervention des salariés et de la population. La CGT a des propositions.

La Métropole Grand Paris va accélérer le transfert des compétences et les fusions de services publics dans un contexte de réduction massive de financement (d'ici 2017 les collectivités perdront 28 milliards d'euros) provoquant colère et mobilisation des usagers et des agents.

Augmenter les salaires, c'est l'urgence !

Journée d'action et de grève le 8 octobre

Manifestation unitaire

Place de la République - 14h00



Comme souvent à cette période, l'été a été propice pour le gouvernement, à la grande satisfaction du MEDEF, aux votes de loi régressive pour le mode du travail entérinant des reculs sociaux importants. Le conseil constitutionnel a validé une grande partie de la loi Macron et sa logique de démantèlement du droit du travail avec l'extension du travail du dimanche et de nuit, ainsi que celle de libéralisation économique dont le transport par autocar.

La loi Rebsamen sur le dialogue social adoptée en juillet s'attaque au droit syndical et aux instances représentatives du personnel pour en limiter la portée, diminuer les droits et le nombre d'élus.

Les négociations sur les salaires ou l'égalité femmes/hommes se feraient tous les 3 ans au lieu d'un an. La fusion des instances représentatives, la fragilisation du CHSCT, sous prétexte de simplification, vont à l'encontre de l'amélioration des conditions de travail et sa nécessaire transformation.

Lors des négociations, la CGT a revendiqué le renforcement de la démocratie sociale et du droit syndical. C'est pourquoi la CGT organisera le 23 septembre une initiative nationale pour exiger le respect des libertés d'expressions et d'actions syndicales.

Les négociations entamées avant l'été entre le MEDEF et les organisations syndicales sur les retraites complémentaire AGIRC ARRCO n'ont pas abouti à un accord. Face à la pression du patronat pour la fusion des 2 caisses, l'instauration d'une décote à partir de 62 ans, une nouvelle baisse du niveau des pensions, il est fondamental de poursuivre la mobilisation. La prochaine négociation est prévue le 16 octobre. L'enjeu est celui d'empêcher les reculs, d'augmenter les ressources pour financer un haut niveau de retraite.

Le risque est grand que ces reculs entérinés pour les retraites complémentaires ne soient ensuite utilisés pour tirer vers le bas le régime général et les régimes particuliers.

Les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO représentent entre 25 et 56 % de la retraite des salariés du privé. Toutes les catégories professionnelles seraient perdantes.

Augmenter les salaires, faire baisser le chômage ou mettre les revenus financiers à contribution permettrait de financer les retraites.

La CGT va continuer à informer les salariés sur cette question et faire signer sa pétition pour une mobilisation plus large nécessaire !

La retraite est un levier des politiques d'austérité mise en place en France et en Europe en réponse aux injonctions de l'Union Européenne. Ces politiques nous mènent dans le mur et n'ont aucune efficacité pour sortir de la crise. La grave situation de la Grèce acculée à une dette illégitime qu'elle ne peut payer en est l'exemple. La CGT, solidaire du peuple Grec, continue et continuera à agir et proposera des solutions pour sortir de la crise en augmentant les salaires, les pensions et les minimas sociaux. C'est l'urgence !

Journée d'actions et de grève le 8 octobre dans l'unité. C'est en ce sens que la CGT propose aux salariés de faire entendre leurs revendications lors d'une journée d'actions.

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

.....Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

